

# Le cycle diplômant



La première promotion diplômée en 2005.

DIPLÔME  
DÉLIVRÉ PAR : UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



## OBTENIR LE DIPLÔME DANS LE CADRE DU DIF :

- Chaque module correspond à 20 heures de formation, soit une année de DIF
- Vous pouvez suivre les 5 modules sur 2 années en utilisant 100 heures de DIF cumulées

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE DIF,  
APPELER EMMANUELLE AU 03.88.65.50.27

## UN CURSUS NOVATEUR DE HAUT NIVEAU

L'objectif de ce cursus est d'offrir une formation d'excellence couvrant l'ensemble de la démarche d'innovation :

- Management des connaissances,
- Stratégies de protection internationale,
- Négociation et pratiques contractuelles,
- Evaluation et valorisation des droits de la PI,
- Gestion stratégique des litiges.

Il fait appel aux meilleurs professionnels du moment et s'appuie sur une pédagogie participative. Les études de cas et l'interaction entre les participants et l'équipe de formateurs sont privilégiées.

Ce cycle de formation bénéficie de l'expertise pédagogique des partenaires de l'IEEPI : CNCPI, ASPI, LES, Université de Strasbourg.

## UN FORMAT PÉDAGOGIQUE FLEXIBLE

Le format du cycle diplômant, 5 modules de 3 jours répartis sur 6 mois, permet aux participants de concilier la formation avec leur emploi du temps professionnel.

Chaque module constitue une approche approfondie du thème étudié et peut être suivi séparément. Le suivi de l'ensemble des modules permet d'avoir une vision complète du processus de protection et de valorisation d'une innovation.

Les participants souhaitant postuler au diplôme peuvent suivre les 5 modules sur 2 années consécutives, au maximum.

## UNE FORMATION DIPLÔMANTE

Les stagiaires ayant suivi la formation dans son intégralité peuvent postuler au **Diplôme Universitaire (D.U.) «Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation»** délivré par l'Université de Strasbourg.

Ce diplôme est conditionné par la remise d'un mémoire à l'issue de la formation. Le thème du mémoire est déterminé par le stagiaire en accord avec l'équipe pédagogique. Chaque stagiaire est suivi dans la réalisation de son mémoire par un enseignant-chercheur de l'Université ou par un professionnel du domaine concerné.

Les stagiaires désirant postuler au diplôme doivent s'acquitter de droits universitaires spécifiques (nous consulter).

# INNOVATION ET MANAGEMENT DES CONNAISSANCES

DU 26 AU 28 MAI 2010 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €



## OBJECTIFS

Savoir utiliser la propriété intellectuelle et le management des connaissances pour dynamiser l'innovation

## PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Combiner innovation, PI et management des connaissances pour dynamiser l'entreprise
- Savoir utiliser des outils simples pour s'informer, protéger les créations et coopérer avec des partenaires
- Comprendre et s'appropriier des techniques d'intelligence économique

## Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

## Intervenants

Ce module est coordonné par Pierre BREESE, Conseil en propriété industrielle, et fait intervenir notamment :

- Yann DE KERMADEC,  
Conseil en innovation
- Patrick LLERENA,  
Professeur à l'Université de Strasbourg

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### JOURNÉE 1

#### La PI stimule la créativité et l'innovation

- L'innovation, clé du développement de l'entreprise
- Lire et exploiter un brevet : étude de cas
- Utiliser les brevets existants pour créer et innover
- Créer une marque, un design

### JOURNÉE 2

#### Coopérer et partager les connaissances pour innover

- Formaliser les connaissances « au juste nécessaire »
- Partager les connaissances et développer les compétences
- Protéger les créations de l'entreprise
- Innover avec des partenaires

### JOURNÉE 3

#### L'intelligence économique

- Gestion de la connaissance et analyse économique du brevet
- L'intelligence économique : quoi et pourquoi ?
- Appropriation des techniques et outils d'intelligence économique



# GESTION STRATÉGIQUE DU CAPITAL INTELLECTUEL

DU 16 AU 18 JUIN 2010 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €

## OBJECTIFS

Maîtriser les différentes stratégies de protection et de valorisation des créations immatérielles et pouvoir organiser la fonction PI au sein de l'entreprise

## PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intégrer une démarche PI dans la stratégie de l'entreprise
- Gérer un portefeuille de droits de PI
- Piloter la PI dans l'entreprise
- Manager les relations avec les inventeurs

## Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

## Intervenants

Ce module est coordonné par Pierre GENDRAUD, Directeur de service PI dans l'industrie, ancien Président de l'ASPI, et fait intervenir notamment :

- Pascal CORBEL,  
Maître de conférences à l'Université de Versailles
- Michel SANTI,  
Professeur de stratégie et de politique d'entreprise, HEC

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### JOURNÉE 1

#### La propriété intellectuelle au service de la stratégie d'entreprise

- Les multiples facettes du brevet
- La mise en œuvre d'une véritable stratégie brevet
- L'intégration des autres instruments de la PI

### JOURNÉE 2

#### Au delà de la recherche de rente, le brevet, un outil au service de toutes les stratégies

- Gestion d'un portefeuille de droits de PI
- Droits de PI et transferts de technologies In & Out
- Exploitation interne ou valorisation ?

### JOURNÉE 3

#### La place de la PI dans l'organisation et le management des inventeurs

- Organisation et animation de la fonction PI : témoignage du fonctionnement dans une entreprise
- L'organisation dans les entreprises : principe et mise en œuvre
- Management des inventeurs de l'entreprise

# NÉGOCIER LES CONTRATS DE PROTECTION ET DE TRANSFERT AVEC SUCCÈS

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE 2010 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €



## OBJECTIFS

Former aux techniques contractuelles de négociation dans le Licensing et dans le transfert de technologie

## PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Élaborer une stratégie contractuelle
- Anticiper les obstacles culturels d'une négociation
- Arbitrer entre une cession ou une licence de brevet

## Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

## Intervenants

Ce module est coordonné par Patrice VIDON, Conseil en propriété industrielle et fait intervenir notamment :

- Alfred CHAOUAT, Vice Président Licensing et propriété intellectuelle dans l'industrie, Président du LES France
- Bertrand WARUSFEL, Avocat, Professeur à l'Université de Lille

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### JOURNÉE 1

#### Le droit des contrats internationaux, ses aspects méthodologiques et culturels

- Stratégie contractuelle
- Aspects pratiques du droit international privé applicable aux contrats de PI
- Collaborations Université/Industrie
- Droit comparé France/Angleterre

### JOURNÉE 2

#### Techniques de négociation et applications sectorielles

- Techniques de négociation, pièges traditionnels et contre-mesures
- Objectifs de négociation à atteindre par l'acheteur
- Licensing sectoriel : pratiques de Licensing et de négociation dans l'industrie

### JOURNÉE 3

#### Transferts de technologie et applications sectorielles

- Étude de différents types de contrat de propriété intellectuelle et études de cas
- Contrats et licence : «patent pools»
- Études de clauses



# AUDIT ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €

## OBJECTIFS

Former à l'évaluation des droits de propriété intellectuelle au moyen de l'audit économique et de méthodes de mesures financières

## PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le coût d'une protection
- Évaluer un portefeuille brevets
- Valoriser les brevets et marques

## Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

## Intervenants

Ce module est coordonné par Christian NGUYEN VAN YEN, Conseil en propriété industrielle et fait intervenir notamment :

- Alain KAISER, Spécialiste de l'évaluation financière des droits de PI
- Jean Sébastien LANTZ, professeur à l'E.N.S.T. Paris

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### JOURNÉE 1

#### Mesurer pour mieux gérer

- Nouveaux enjeux – Nouveaux marchés – nouveaux acteurs
- Nouveaux outils : L'audit de propriété intellectuelle
- Les réponses du responsable PI ou valorisation
- Exemples et cas pratique

### JOURNÉE 2

#### Les Techniques d'évaluation financière

- De la stratégie PI à la finance : financer l'innovation
- Elaboration d'un business plan
- Le risque et le coût du capital
- Différentes méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels

### JOURNÉE 3

#### L'application à un portefeuille de brevets

- Les facteurs PI clés du succès d'un business plan
- Répartir la valeur au sein d'un portefeuille de brevets
- Cas pratique d'évaluation des brevets

CYCLE DIPLÔMANT

MODULE 5

# LE LITIGE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE: STRATÉGIES JUDICIAIRES ET ASPECTS ÉCONOMIQUES

DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2010 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €



## OBJECTIFS

Former à la stratégie de litiges en droit de la propriété intellectuelle et à ses aspects financiers

## PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Faire valoir ses droits et anticiper les armes de la concurrence
- Intégrer le litige dans la stratégie de l'entreprise
- Planifier les coûts engendrés par un litige

## Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

## Intervenants

Ce module est coordonné par Grégoire DESROUSSEAUX, Avocat aux Barreaux de Paris, et fait intervenir

notamment :

- Marc BETHENOD, Conseil en propriété industrielle
- Adam COOK, Lawyer, UK

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### JOURNÉE 1

#### Les litiges, aboutissement des droits de PI

- Le Licensing : stratégies judiciaires et aspects économiques
- La procédure judiciaire : l'organisation française, les demandes, la preuve
- Le litige : gestion de projet – objectifs stratégiques – Identification des cibles
- Mock trial (simulation d'un litige) : présentation et constitution des groupes, préparation et mise en place d'une stratégie

### JOURNÉE 2

#### Stratégies de litige, objectifs économiques et cibles

- Le litige : gestion du temps - coûts et investissements engendrés – Choix du forum
- Mock trial : debriefing stratégie
- L'approche anglo-saxonne du litige : Discovery, témoignages et intervention d'experts

### JOURNÉE 3

#### Planning des investissements : quelles ressources pour quels litiges ?

- Litiges : stratégies de réponses, stratégies de sortie, Transactions
- Mock trial : travail en groupe, exposé des parties
- Mock trial : jugement et explication